

Compte rendu de la rencontre du 14/01/15 du cercle évangile et liberté en Isère

Thèmes : La bénédiction et le mariage homosexuel pour l'EPUDF

Le sujet était présenté par Philippe Sautter, Président du C. P.

L'objectif : faire le point sur la façon dont l'Église Protestante traite la question posée par la décision prise par l'État de permettre le mariage de couples homosexuels.

En effet, il est interdit à responsable religieux de procéder à un mariage avant que le mariage ait été célébré à la Mairie. L'Église protestante ne souhaite pas prendre la décision de procéder à la bénédiction d'un mariage entre deux personnes du même sexe qui le demanderaient à la suite du mariage civil sous le prétexte que l'État a autorisé ce mariage civil sans avoir réfléchi.

-Or le mariage n'est pas un sacrement dans l'Église protestante. Le pasteur ne fait que demander à Dieu de bénir une union. Il fallait donc bien préciser ce à quoi correspond une bénédiction : appel gratuit de Dieu et appel à vivre de l'Évangile. C'est donc le premier point qui a été traité par le Synode régional Alpes Rhône.

-A cette occasion ont été abordé la question des diverses demandes de bénédiction : pour les mariages de couples hétéro sexuels, pour l'assemblée à la fin d'un culte, pour la consécration à un ministère, voire pour les pacsés, les unions libres etc.

-La démarche adoptée pour faciliter les délibérations synodales a consisté à permettre qu'il n'y ait pas affrontement de point de vue, mais écoute réciproque incitant, par empathie, chacun à s'efforcer de voir en quoi les propos tenus par la personne exposant un point de vue opposé au sien, peut amener à modifier son propre point de vue.

-Le débat pour ou contre la célébration d'une bénédiction d'un couple homosexuel a été abordé sous tous ses aspects. En conclusion, il semblerait qu'un tiers environ des membres délibérants du synode, soit favorables à ce type de bénédiction, un tiers opposé, et le reste favorable à une attitude d'expectative prudente.

-L'expérimentation locale a été envisagée, avec possibilité d'une consultation auprès d'une commission d'experts théologiques.

-Une fois que tous les synodes régionaux auront siégé et transmis leurs observations, se tiendra un synode national qui pourra prendre une décision tenant compte de la totalité des votes exprimés sur chacun des points traités.

-Cette très riche séance de travail a permis de comprendre comment sont prises très démocratiquement les décisions importantes dans l'EPUDF, de voir le sérieux avec lequel les élus synodaux assument leur responsabilité, et enfin de mesurer combien la très récente révolution sociale de la famille pose de problèmes à l'Église sommé de les résoudre pour répondre à l'attente des fidèles.

H.L.